

Communiqué de presse : 12 janvier 2016

ADAMAS s'allie avec FACTUM LEGAL pour renforcer ses activités en Inde



ADAMAS et FACTUM LEGAL : un partenariat privilégié

Le Cabinet ADAMAS, présent en Asie depuis 25 ans, a créé avec succès un « Desk Inde » en 2013.

Dans le contexte de la croissance des investissements français en Inde, ADAMAS renforce aujourd'hui sa présence dans le pays grâce à la mise en place d'un partenariat privilégié avec un cabinet d'avocats indien de référence : FACTUM LEGAL.

Etabli à New Delhi et dans les principales villes de l'Inde, FACTUM LEGAL est un partenaire qui va permettre à ADAMAS de consolider son offre de services juridiques et de travailler en confiance avec des confrères locaux, au plus près des exigences du marché.

FACTUM LEGAL est un cabinet d'avocats indépendant de dimension internationale intervenant dans tous les domaines de la vie des affaires. Au-delà de ses domaines d'expertise sectoriels qui se conjuguent avec ceux d'ADAMAS ; notamment en droit des sociétés, droit de l'énergie ou de la propriété intellectuelle, au service des secteurs médicaux et pharmaceutiques par exemple, FACTUM LEGAL partage avec ADAMAS des valeurs fortes d'intégrité et d'excellence des services rendus à ses clients.

"Accompagner nos clients sur le lieu de leurs futurs marchés a toujours été dans l'ADN du Cabinet. Le marché indien est aujourd'hui mature. Nous avons de nombreuses opportunités de travailler avec des Cabinets indiens dans le contexte de relations franco-indiennes particulièrement renforcées ces derniers mois. Cela nous laisse entrevoir de grandes perspectives de développement sur cet immense marché appelé à prendre la même ampleur que la Chine dans les prochaines années".
Jean-Marie Tocchio, Responsable du Desk Inde chez ADAMAS

Le choix de l'Inde

L'Inde offre des opportunités exceptionnelles pour les investisseurs étrangers. Poursuivant sa politique de croissance industrielle et de développement d'infrastructures, le Gouvernement mobilise le secteur privé et les investissements internationaux.

De nombreux acteurs français sont fortement impliqués dans le pays. Dorénavant, tous les secteurs clés, comme les énergies renouvelables, les transports, la santé, ou encore l'industrie agroalimentaire et les nouvelles technologies, présentent des possibilités exponentielles pour les sociétés françaises qui sauront bénéficier des opportunités qu'offre le contexte local.

A propos d'ADAMAS (<http://www.adamas-lawfirm.com>)

Grâce à sa **double culture publique et privée, nationale et internationale**, ADAMAS conseille et assiste des clients institutionnels, des groupes français et étrangers, des entreprises privées et publiques, des organismes publics et des collectivités territoriales.

Créé en 1969 et implanté à **Lyon, Paris, Bordeaux, Stuttgart, Pékin et Shanghai**, ADAMAS compte une soixantaine d'avocats dont les compétences s'expriment au confluent du droit des affaires et du droit public : droit des sociétés et fusions acquisitions, santé, sciences de la vie et pharmacie ; propriété intellectuelle, informatique et technologies de l'information et de la communication, protection des données personnelles ; concurrence et distribution ; fiscal ; droit bancaire ; contentieux et procédures collectives, contrats publics, marchés publics, concessions, PPP ; aménagement et urbanisme ; immobilier et construction ; environnement et énergie.

Contact Presse:

Marion Batteux: marion.batteux@adamas-lawfirm.com / 04 26 84 24 38